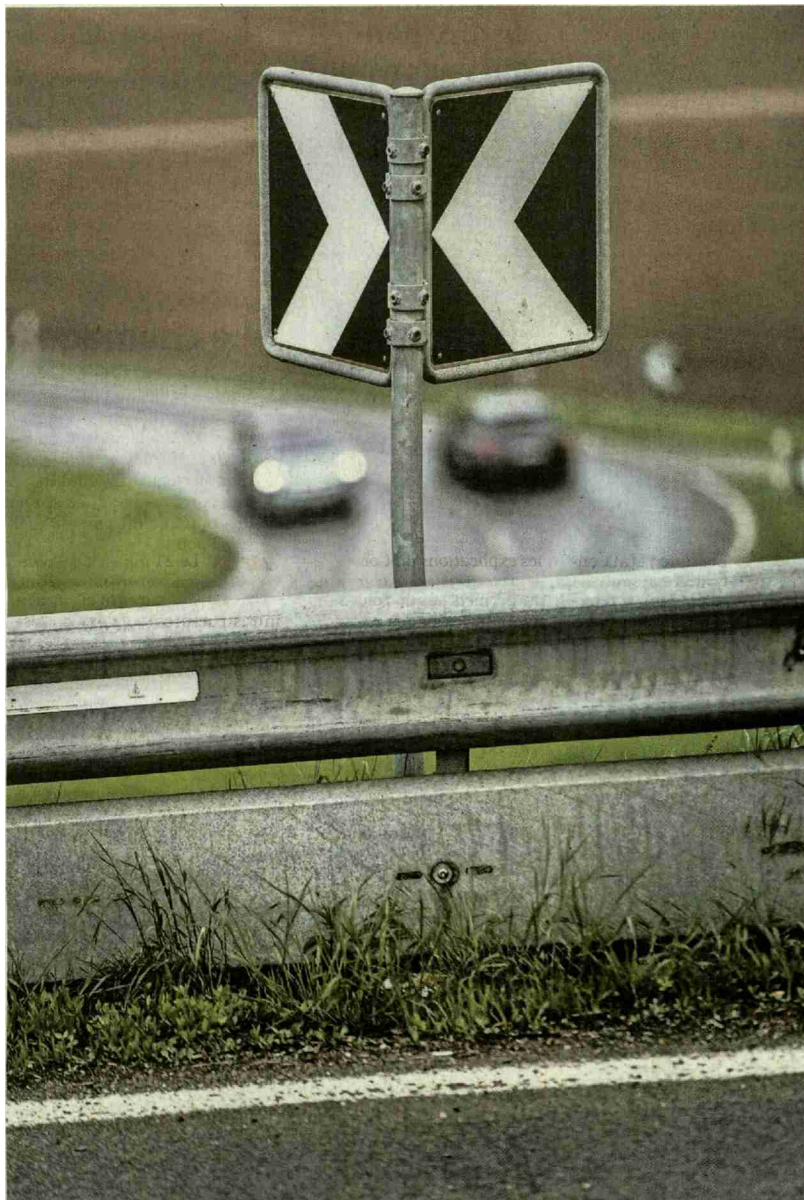


Les motards sont victimes de pièges routiers tels que les glissières de sécurité. Le canton montre l'exemple

Fribourg veut protéger ses motards



Certaines glissières sont désormais doublées, comme ici à La Sonnaz, afin de réduire les risques pour les motards en cas d'accident. Alain Wicht

400 dispositifs

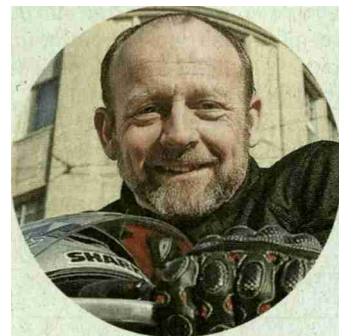
Le nombre de glissières restant à assainir dans le canton d'ici à 2023

23 000 motos

Les immatriculations pour le canton de Fribourg en 2016

1358 accidents

Dans le canton en 2016, tous véhicules confondus



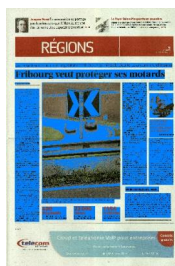
«La sécurité des motards ne se limite pas aux glissières»

Dominique De Buman



La Liberté
1705 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'709
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



Seite: 9
Fläche: 85'341 mm²

Auftrag: 1095889
Themen-Nr.: 999.201

Referenz: 65276373
Ausschnitt Seite: 2/3

« NICOLE RÜTTIMANN

Circulation » Il y a peu, un rond-point orné d'une sculpture était pointé du doigt à Genève pour sa structure acérée, potentiel «hachoir à motards». Or ce type de dangers existe un peu partout dans le pays, note l'association suisse CI Motards, dont l'un des objectifs est de rendre attentifs politiques et administrations aux périls que représentent certaines infrastructures routières pour les deux-roues motorisés.

En la matière, le canton de Fribourg a «tenu ses promesses»: «Ce que nous avons exigé a été réalisé», se réjouit le président de la CI Motards, Bernard Niquille, évoquant une «excellente collaboration». L'association avait en effet interpellé le canton il y a cinq ans, après le décès d'un jeune motard tué par une glissière de sécurité entre Cousset et Montagny-la-Ville. Elle souhaitait obtenir l'analyse de ces dispositifs dans le canton. Ce dernier a empoigné le problème dès 2013, en lançant un projet spécifique – après une conférence de presse tenue fin 2013 par la CI Motards, le TCS et les autorités politiques communales, en réaction à ce décès.

D'abord limité à un tronçon, le projet vient d'entrer dans sa dernière phase, englobant l'entier des dispositifs du canton.

Un projet, trois phases

Mais comment des éléments protecteurs peuvent-ils se muer en péril? «Dans le milieu des deux-roues, on parle de «guillotines à motards» lorsqu'on évoque certaines glissières de sécurité»,

expose Corinne Rebetez, porte-parole de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC): «Le problème vient de l'espace entre le caisson horizontal de la glissière et le sol. En cas de chute et glissade, le motard passe sous le caisson et heurte les poteaux. La mise en place d'un «profil motard» permet de combler ce vide et supprime le risque de choc avec les poteaux.»

Le projet y relatif est prévu sur trois phases: «Une méthodologie a été développée par des spécialistes mandatés par le Service des ponts et chaussées, le SPC. Elle a été appliquée au tronçon test des Crottes de Cheyres.» Ce tronçon de 2,7 km a fait l'objet de seize accidents entre 2008 et 2012, six impliquant des motards, dont deux blessés gravement. Les travaux, menés en 2014, ont porté sur quatorze glissières. On en a supprimé cinq, tandis que cinq ont été doublées et trois laissées en l'état. «Ensuite, une liste des glissières jugées dangereuses a été établie par la CI Motards. L'analyse des dispositifs identifiés a été réalisée et les mesures entreprises. Pour les dix-neuf éléments modifiés entre 2014 et 2015, un seul accident avec blessé léger a été recensé depuis 2015», précise la porte-parole.

La dernière phase porte sur le solde des glissières présentes sur l'ensemble des routes cantonales. «Actuellement en cours, elle concerne environ 400 dispositifs. L'ensemble devrait être assaini d'ici à 2023», note-t-elle. Au total, 6 km seront analysés. Le coût de réfection de l'ensemble reste encore à estimer.

Autres pièges

Mais tout n'est pas encore rose sur les routes fribourgeoises, comme en témoigne le conseiller national et motard depuis douze ans, Dominique de Buman. Si celui-ci «salue ce qui se fait de bien dans le canton, comme ce qu'a entrepris le SPC», il encourage le canton à poursuivre ses efforts: «La sécurité des motards ne concerne pas que les glissières, le problème est beaucoup plus vaste.» Il y a encore selon lui beaucoup à faire, dans l'intérêt de tous. «On pourrait par exemple envisager que la CI Motard désigne une personne par canton pour la représenter au sein des divers services afin de mieux intégrer ces aspects sécurité de la circulation pour les deux-roues», suggère-t-il.

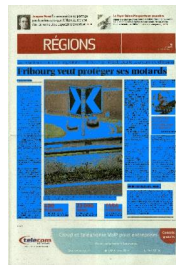
Et d'énumérer certains de ces pièges insoupçonnés jalonnant les routes fribourgeoises, comme ces giratoires au socle rabaissé et élargi au rebord peu visible de nuit, les îlots aux entrées de villages, des marquages glissants ou encore, des angles de visibilité «très mauvais» comme au croisement de la route des Arsenaux et de celle de la Fonderie à Fribourg.

Si ces pièges jouent un rôle aggravant dans les accidents, ils ne sont pas seuls en cause. D'autres facteurs interviennent. Parmi eux, la vitesse est souvent pointée du doigt. Sans nier cela, l'association CI Motards tient à remettre les choses à leur place: «La majorité des motards roule correctement, il est dommage de juger sur la base d'une minorité qui se comporte mal.» »



La Liberté
1705 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 39'709
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



Seite: 9
Fläche: 85'341 mm²

Auftrag: 1095889
Themen-Nr.: 999.201

Referenz: 65276373
Ausschnitt Seite: 3/3

MOINS DE BLESSÉS, MAIS...

Un récent rapport du BPA n'est pas tendre avec les motards: «Il ressort que dans 60% des cas, le motocycliste est responsable de l'accident», souvent en raison d'une vitesse inadaptée, selon Michaël Tille, du BPA. Des chiffres à relativiser, selon la CI Motards, qui note que des pièges de la route peuvent être à l'origine de pertes de maîtrise. D'autre part, le nombre d'accidents (tous véhicules confondus) «n'a jamais été aussi bas dans le canton», selon Martial Pugin, porte-parole de la police cantonale. Ce, alors que le nombre de véhicules a augmenté. Cela peut s'expliquer «par l'impact des campagnes de prévention», avance-t-il, se gardant cependant de toutes conclusions. D'autant que le nombre d'accidents avec blessés légers a, lui, augmenté. NR